

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 74 (1938)
Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Candidat au Comité central. — Lettre ouverte à un régent qui vient d'être nommé en ville. — Ceux qu'on fête. — Nécrologie : H. Pochon ; H. Rochat. — A l'Ecole normale.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Avis. — U. I. P. G. — DAMES : Compte rendu de l'assemblée du 21 septembre. — NEUCHÂTEL : Assemblée générale. — Chez nos sociétaires.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Suède ; Berne. — Revue des idées. — Communiqué.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALICE DESCOEUDRES : *Pour l'enfance malheureuse.* — MAURICE CHEVAIS : *Notes sur l'enfant et la musique.* — INFORMATIONS : — LES LIVRES. — *Erratum.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CANDIDATURE AU COMITÉ CENTRAL

La section de Rolle présente M. Marcel Dégallier, instituteur à Rolle, comme candidat au C. C. *Le Comité.*

LETTRE OUVERTE A UN RÉGENT QUI VIENT D'ÊTRE NOMMÉ A LA VILLE

F., le 14 août 1938.

Cher copain, cher collègue,

La nouvelle de ta nomination en ville m'a rempli de joie pour toi. Reçois, je te prie, les félicitations chaleureuses d'un collègue doublé d'un ami sincère.

Ta lettre a un ton joyeux, comme il convient, mais elle se teinte d'une pointe de mélancolie. Tu savoures ton dernier été campagnard, la population du village te témoigne un intérêt affectueux depuis qu'elle sait ton départ imminent et tu te demandes si, par ce changement désiré depuis trois ou quatre ans déjà, tu ne te prépares pas un monde de regrets... Non, non, cher copain, ne regrette pas trop ce qui fut ta vie pendant les quelque dix-huit ans de ton existence villageoise. Ta décision de postuler en ville, décision que tu me confias un soir que j'eus le bonheur d'avoir ta visite, me surprit un peu, te souviens-tu ? Durant la première décade de ton enseignement, tu te trouvais si bien de la paix des champs, tu déclarais n'aimer que les fermes, les bois, les horizons larges que l'on découvre lorsqu'on a grimpé le petit crêt derrière ton collège. Puis, petit à petit, tu as eu assez de cette vie de village, de petit village, où tout se sait, se surveille, se commente. As-tu encore à la mémoire ce que nous disait notre professeur de français à l'Ecole Normale ? « Messieurs, quand vous serez instituteurs de village, vous vivrez dans des maisons de

verre ! » L'avons-nous, par la suite, trouvée juste, cette phrase, et pleine de bon sens ! N'a-t-elle pas servi à nous mettre souvent en garde ?

Que tu te sois lassé de cette surveillance qui est amicale, parfois, j'en conviens, mais aussi maladroite et souvent malveillante, comme je te comprends ! De plus, on a fermé la petite école et tu t'es trouvé devant une classe-troupeau : 40, 42, voire 45 élèves de 7 à 16 ans. Nous savons tous, mieux que personne, combien le corps enseignant est plein de ressource professionnelle, mais, qui saura jamais, à part quelques collègues dans ton cas, ce que tu as dû déployer d'ingéniosité et de savoir-faire pour arriver à remplir ta tâche ? Tu vas maintenant jouir de vacances dont tu sauras la date et la durée exactes. Tu pourras faire des projets longuement médités.

Ton successeur, qui se trouvera très facilement, trop facilement, hélas ! sera en face de charges diverses autant que variées. Tu es secrétaire du Conseil général de la commune, caissier des « Francs-tireurs », chantre et lecteur à l'église, conseiller de paroisse, directeur du chœur mixte où tu es tout ensemble premier ténor, metteur en scène, soliste, acteur, brosseur de décors. N'es-tu pas tenu de prononcer le toast à la patrie au 1er août ? Te souviens-tu de la réprobation générale une fois que tu fus absent ce jour-là ? Tu étais au camp des éducateurs à Vaumarcus. Mais ton devoir, mon cher, n'était pas de jouir de tes vacances comme il te semblait bon et de la manière la meilleure possible, mais de rester à la disposition de tes autorités. Je pense, soudain, que bientôt tu n'auras plus besoin de te précipiter dans ton clocher pour sonner midi et régler la marche de l'horloge, ni besoin d'enlever l'herbe de ton préau, ni... etc. Tu seras, si tu le veux bien, instituteur tout court, ce qui est déjà suffisant. Non, non, ne regrette rien. En ville, tu occuperas une place moins en vue, mais tu t'appartiendras mieux.

Une chose encore, ce changement de résidence sera d'un excellent effet sur ton budget futur. Ton aîné est en âge d'entrer au collège, tu n'auras pas de pension à payer et ton garçon restera en famille. Par la suite, tu jouiras des mêmes facilités pour les études de ta fille et pour celles de ton cadet.

Je te vois partir avec beaucoup de regret, moi qui ai laissé passer la quarantaine. Il faut me rendre à l'évidence : je finirai mes jours de régence au village. J'aurai du plaisir à te revoir lorsque tu reviendras en vacances (de longues vacances à la belle saison) dans ton village. Tu seras, pour tes anciennes autorités et tes anciens élèves, le régent qui a « réussi » puisque tu seras un régent de ville....

Salut cordial.

R. DESCHAMPS.

Pour copie conforme : J. P.

CEUX QU'ON FÊTE

Renens. — Une charmante cérémonie s'est déroulée, après le dîner, lors de la conférence de Lausanne-district. Profitant de la circonstance, les autorités de Renens ont marqué, d'une façon tangible, la reconnaissance de la commune à Mme M. Dupuis-Locher et à M. A. Mercier. Nos deux aimables collègues ont fêté leurs 25 ans de service ici. MM. Ch. Peitrequin, président du Conseil communal et de la commission scolaire, A. Meylan, municipal chargé des écoles, ont remis aux jubilaires un superbe cadeau. Des paroles élevées et élogieuses, des remerciements émus ont été échangés de part et d'autre. Un vin d'honneur fut également offert.

Cette heureuse coutume a été instituée par la précédente municipalité. D'autres de nos collègues en ont déjà bénéficié. Cela continue ! Tant mieux !

Honneur aux autorités de Renens ! Pour elles, la reconnaissance n'est pas un vain mot. W.

NÉCROLOGIE

† **Henri Pochon.** — A Denezy, où il enseigna de 1874 à 1905, s'est éteint paisiblement, mercredi 14 septembre, Henri Pochon, un des doyens du corps enseignant primaire vaudois. Avec lui disparaît une belle figure d'éducateur ; hautement apprécié pour sa conscience professionnelle, ses remarquables dons pédagogiques et sa jovialité, il laissera un souvenir vivant à tous ceux qui l'ont connu. Au bord de la tombe, le collègue Badoux, de Lovatens, lui adressa un suprême adieu et présenta à la famille, et spécialement à son fils Victor, instituteur à Villars-Mendraz, un témoignage de sincère et profonde sympathie. M. P.

† **Henri Rochat-Bujard.** — Le 27 août dernier une nombreuse assistance recueillie rendait, dans la chapelle de Vennes-Lausanne, les derniers devoirs à notre cher ami et collègue M. H. Rochat-Bujard, ancien directeur, enlevé à l'affection des siens après une courte mais douloureuse maladie.

M. Henri Rochat avait obtenu son brevet de capacité des Ecoles normales en 1901, dirigea la classe de l'école primaire de Prévonloup pendant 9 années, tint ensuite une classe primaire supérieure à Grandcour en 1910, puis fut appelé à diriger les colonies de vacances à Bellevue, canton de Neuchâtel, 7 années durant.

Henri Rochat avait un autre idéal, il voulait mettre ses excellentes capacités pédagogiques au service de l'enfance deshéritée et malheureuse : il fonda en Vennes avec la précieuse collaboration de Mme Rochat, son épouse, et quelques autres personnes, l'établissement « Au Grand Air » pour enfants arriérés abandonnés ou négligés de leurs parents.

En 1926, pour des raisons économiques, cet institut fut transféré à Moudon et subsista jusqu'en 1937, date où M. Rochat prit sa retraite bien méritée.

Les services rendus par ce pédagogue distingué sont très nombreux et son départ prématuré est une grande perte pour ces enfants au caractère souvent déformé et incompris de leurs parents.

Toute notre sympathie va à la famille de ce cher collègue enlevé si subitement à l'affection des siens. E. EHINGER, *ancien directeur*.

A L'ÉCOLE NORMALE

Un départ. — Vendredi 16 septembre, l'École normale a pris congé de son maître d'histoire et de géographie, M. Paul Decker, obligé par la maladie de prendre une retraite prématurée. Dans une cérémonie émouvante, le directeur, M. G. Payer et un élève de première, M. J.-P. Rochat, ont prononcé des paroles de reconnaissance et d'amitié et M. Decker a répondu dans le même esprit.

Après avoir suppléé M. P. Maillefer pendant près de deux ans, de 1906 à 1908, M. Decker l'a remplacé dès le 1^{er} février 1910. Il a donc enseigné près de trente ans à l'École normale, ce qui veut dire que presque tout le corps enseignant primaire a passé devant son pupitre.

L'on a insisté sur l'extrême difficulté de la tâche complexe qui lui était confiée, puis l'on a relevé les qualités réelles de M. Decker, sa parole aisée et élégante, l'étendue de son information, son humanité. Des vœux pour une retraite longue et paisible ont accompagné les souvenirs qui lui ont été remis de la part de ses collègues et de ses élèves.

Bibliothèque. — Le départ de M. Decker ne met pas en péril le service de la bibliothèque qui sera assumé provisoirement par Mlle Landry, maîtresse d'études ; rappelons que la bibliothèque de l'École normale est celle des instituteurs et qu'elle leur offre ses trésors. Elle est très riche en ouvrages de pédagogie et de psychologie ; elle a une jolie collection de livres sur les enfants, de mémoires et souvenirs d'enfance, de romans où paraissent des enfants ou des adolescents. Mlle Landry est à la disposition des lecteurs le premier et le troisième samedi du mois, de 14 à 15 heures. L'on peut consulter les catalogues sur place en l'absence de la bibliothécaire et commander des livres par lettre ; ne pas oublier de joindre trente centimes pour les frais d'inscription. C.

NOUVEAUX COLLÈGUES.

A l'École normale, à la suite des épreuves complémentaires subies les 13 et 14 septembre, ont obtenu le brevet pour l'enseignement primaire MM. Dutoit André, Gonthier Claude et Vuagniaux Roland. Bienvenue à ces jeunes collègues. Ch. G.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

AVIS

Le Département de l'Instruction publique ayant demandé le concours de l'U. I. P. G. en vue de la revision du programme d'enseignement, toutes suggestions seront reçues avec remerciements par les collègues ci-après :

pour la 3e année : MM. Paul Senglet ;
 » » 4e » René Simonet ;
 » » 5e » Georges Droz ;
 » » 6e » Emile Dottrens ;
 école de préapprentissage, M. EDOUARD Gaudin.

* * *

Comme les années précédentes, un cours de culture physique destiné aux maîtres de l'enseignement primaire sera donné par M. Bouffard, inspecteur, sous les auspices de l'U. I. P. G. Ce cours commencera mardi 4 octobre à 17 h. 15 à l'Ecole du Mail. Cordiale invitation à tous nos sociétaires.

LE COMITÉ.

U. I. P. G. — DAMES

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale du mercredi 21 septembre 1938.

Quelques communications du Comité.

Mlle Jaquemin a dû se retirer pour raison de santé ; Mme Borsa rend hommage à ce membre actif, aux conseils raisonnables et éclairés : elle propose sa nomination comme membre honoraire, proposition que ratifie l'assemblée, unanime.

Trois jeunes collègues : Mlles Jacques, Gaudin et Guillermet demandent leur admission : nous leur souhaitons la bienvenue et espérons pouvoir compter sur ces forces nouvelles.

Mme Borsa recommande tout particulièrement le *Cours de musique* que la S. P. R. organise les 26 et 27 octobre à Morges. Il est à souhaiter que de nombreux Genevois sauront apprécier l'occasion qui leur est ainsi offerte de travailler avec d'autres collègues romands sous la direction de personnes particulièrement compétentes. Le Département accordera ce congé aux personnes qui lui en feront la demande à temps.

La commission technique de la C. I. A. s'est attaquée au problème ardu de la revision des statuts. Notre représentante attire notre attention sur les différences qui existent entre les pourcentages accordés aux divers groupes. Notre taux peu élevé est dû au privilège qui nous reste de pouvoir prendre notre retraite à 50 ans., privilège qui paraît d'ailleurs sérieusement menacé. Peut-être sera-t-il prudent

de tenter de négocier ce dernier avantage pour obtenir une compensation dans l'établissement des %.

Le Département ne pourra nous remettre le *Plan de travail* que nous espérions recevoir cet automne. La répartition du programme par trimestres entraîne une revision complète du champ d'études.

Les présidents de nos Unions se préoccupent actuellement des modifications apportées l'an passé au règlement du *Concours de stage*. L'admission de candidats réguliers et de candidats libres admis à passer à la fin d'une année de stage les mêmes examens nous inquiète. Ces dispositions nouvelles paraissent offrir de graves dangers et favoriser entre stagiaires un état d'esprit déplorable. Diverses propositions à ce sujet seront soumises par les Unions au Département.

Assurance-accidents.

L'Etat nous propose un projet d'assurance pour les accidents professionnels et non-professionnels : cette assurance serait obligatoire et nos traitements ne seraient plus payés lorsque nos absences seraient dues à un accident. Ce contrat prévoit :

Paiement du salaire ; — frais médicaux ; — indemnité pour invalidité ; — prime aux ayants droit, en cas de décès.

La charge de nouvelles primes à payer, alors que nos traitements sont encore si injustement diminués, nous paraît dure. Diverses propositions sont formulées qui seront présentées par nos déléguées à la prochaine assemblée de la Fédération.

Mme Borsa saisit cette occasion pour émettre le vœu que nous formions mieux que jamais un tout compact. Nos intérêts sont menacés, c'est à nous de rester unies pour réaliser un travail intéressant et efficace.

J.-M. L.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour des raisons imprévues, le Comité central se voit dans l'obligation de renvoyer de huit jours l'Assemblée générale de la S. P. N.

Cette réunion aura donc lieu le **samedi 22 octobre**, à Neuchâtel, et non le 15 octobre, date fixée primitivement.

L'ordre du jour paraîtra dans le *Bulletin* du 8 octobre. En dehors des questions administratives, notons deux conférences.

Notre distingué collègue *André Pierre-Humbert*, lamartinien fervent, parlera de l'enseignement de la récitation, sujet qui n'a jamais été abordé dans nos conférences, au cours du demi-siècle écoulé. Aussi était-il temps de jeter un coup d'œil dans un domaine où se coudoient les vues les plus disparates et nous tirerons certainement grand profit des conseils que nous donnera un poète doublé d'un pédagogue avisé.

De son côté, M. *Pierre Bovet*, directeur à l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, de retour d'un voyage aux Indes, nous fera part de ses impressions sous ce titre : *Gandhi et l'école*.

Souhaitons à nos deux conférenciers de parler devant un nombreux auditoire. J.-Ed. M.

CHEZ NOS SOCIÉTAIRES

Mlle *Suzanne Guye*, institutrice à Fleurier, et M. *Philippe Lebet*, instituteur à Buttes, viennent de se faire recevoir de la section du Val-de-Travers. Nous leur adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Mlles *Louise Barbezat*, institutrice aux Cernets, et *Marthe Henry*, à Cortaillod, quittent l'enseignement pour cause de mariage. A toutes deux, nos vœux de bonheur.

M. *Georges Dubois*, instituteur à Bôle, docteur ès sciences, a été nommé professeur de sciences naturelles au Gymnase cantonal de Neuchâtel. En lui adressant nos vives félicitations, nous exprimons le regret de le voir quitter la S. P. N. et l'enseignement primaire où il s'était acquis la réputation d'un maître de grand mérite.

Ajoutons que notre collègue vient d'attirer l'attention du monde savant par la publication d'une monographie de 535 pages consacrée à l'étude de vers parasites : *les Strigeida*. Cette monographie forme à elle seule la matière du VI^e volume des Mémoires de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS.

Suède. — *Châtiments corporels.* — Une motion a été présentée au Riksdag, demandant l'abolition des châtimens corporels à l'école, alors qu'actuellement le maître a le droit d'en user dans les cas extrêmes d'insubordination ou de cruauté. Pour le corps médical, ces cas spéciaux relèvent de la « psychose non diagnostiquée » et doivent être soignés; aussi approuve-t-il sans réserve la motion, tandis que toutes les organisations d'instituteurs s'opposent à la suppression de ces mesures disciplinaires, nécessaires, selon eux, à la bonne marche des classes : il ne s'agit pas d'enfants malades, mais de bien portants, à qui reproches et menaces ne peuvent corriger le désordre dangereux pour tous leurs condisciples.

D'après la Feuille d'information de la F. I. A. I.

Berne. — *Quelques chiffres tirés du Rapport de gestion de la direction de l'Instruction publique pendant l'année 1937.* Nombre des élèves : au 30 avril 1937, 45 098 garçons et 44 645 filles, total 89 743 élèves ; au 30 avril 1938, 44 509 garçons et 43 790 filles, total 88 299 élèves ; diminution, 589 garçons et 855 filles, total 1444 écoliers. Depuis le

30 avril 1920, le nombre des écoliers a baissé de 108 740 à 88 299, soit un recul de 20 171, le 20 %, chiffres ronds.

Nombre des classes : au 30 avril 1937, 2329 classes allemandes et 474 françaises, total 2806 classes ; au 31 avril 1938, 2321 classes allemandes et 471 françaises ; diminution 8 classes allemandes et 3 françaises, total 11 classes.

Il y a 252 classes allemandes et 34 françaises comptant de 41 à 50 élèves ; 27 allemandes et 4 françaises, de 51 à 60 ; 3 allemandes et 1 française de 61 à 70.

DIVERS

REVUE DES IDÉES

Le rythme accéléré de la vie ne laisse plus le temps de réfléchir ; même l'instruction obligatoire, qui accumule les connaissances plutôt qu'elle ne développe le discernement, et qui paraissait ouvrir au peuple des possibilités infinies, montre aujourd'hui ses revers : Les hommes ont bien appris à lire, mais ils semblent avoir désappris à penser et en ressentent de moins en moins le besoin. Ils ont également désappris à reconnaître la mesure et la capacité de leur cerveau. Joignez à des lectures souvent mal comprises l'endoctrinement quotidien de la presse, avec ses nouvelles tendancieuses et contradictoires, les bourrages de crâne des politiciens, les discours des copains, la propagande de la radio, les impressions du cinéma, tout ceci ne peut manquer de créer une salade effrayante dans les cerveaux de la plupart des gens.

P. T. Lux (*Un Suisse ne reconnaît plus son pays*).

La démocratie n'est pas seulement une certaine forme de gouvernement, elle ne se réduit pas à ce qui est inscrit dans les constitutions. Elle est une conception du monde, elle repose sur la confiance dans les hommes et dans l'humanité. Président T. G. Masaryk.

COMMUNIQUÉ

Séances gratuites de projections et films. — Le chemin de fer du Loetschberg, à Berne, fait de nouveau donner gratuitement des causeries avec projections et films sur l'Oberland bernois, le Haut-Valais, les Centovalli et le Tessin, ainsi que sur la région desservie par le chemin de fer Montreux-Oberland-Bernois. Au besoin, il fournit, sans frais, les appareils nécessaires.

Le chemin de fer du Loetschberg prête aussi ses diapositifs aux sociétés, ainsi qu'aux instituteurs désireux de faire eux-mêmes une causerie avec projections ; il y joint des imprimés pour faciliter la préparation de la causerie.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au *Service de publicité du Loetschberg, Genfergasse 11, à Berne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR L'ENFANCE MALHEUREUSE

C'est un fort beau congrès que viennent de tenir les Ecoles d'études sociales à Zurich, du 25 au 30 août. Lors des premières rencontres des travailleurs sociaux, il y a une dizaine d'années, on conçut l'idée d'écoles où l'on formerait hommes et femmes en vue de l'accomplissement du travail social. C'est sous l'impulsion d'une femme remarquable, Mme Dr Alice Salomon, de Berlin, que fut fondée la première Ecole sociale pour femmes, en 1929, à Berlin.

Après différentes rencontres, en Allemagne, en Belgique, en Hollande et en Angleterre, pour la première fois, les Ecoles sociales viennent de se réunir en Suisse : 15 pays furent représentés, par une centaine de délégués environ, et il n'y eut qu'une voix pour admirer la parfaite organisation et la richesse du programme de ces journées intéressantes. Il est vraiment fort regrettable qu'un si petit nombre de Suisses romands, parmi ceux que préoccupe le problème de l'enfance difficile, aient su prendre le chemin de Zurich, où séances, visites d'établissements et nombreuses rencontres entre personnalités des pays les plus divers vous permettaient de gagner une vue d'ensemble sur tout ce qui se fait partout en faveur des enfants déficients. Et, au milieu des bruits de guerre qui, partout, s'élèvent, menaçants, il fallait admirer ces femmes et ces hommes qui ont vraiment compris que tout ce qu'on fait pour sauver la jeunesse en danger constitue la meilleure sauvegarde de leurs pays respectifs. Mlle de Meyenburg, l'une des fondatrices de l'Ecole sociale de Zurich, souhaitait, avant le Congrès, que les étrangers pussent comprendre ce qui était plus spécialement fait en Suisse pour le bien des enfants ; son vœu a été exaucé, et nos hôtes étrangers ne pouvaient assez dire combien le spectacle de tout ce qui s'accomplit dans le domaine de la prophylaxie et de l'éducation des enfants difficiles leur a été une source d'inspiration et d'encouragement.

La question centrale autour de laquelle gravitaient les travaux était la collaboration du médecin, du pédagogue et du travailleur social.

Plût au ciel que, chez nous aussi, en terre romande, cette collaboration devienne efficace et féconde !

Tour à tour, les enfants estropiés, les épileptiques, les sourds-muets et les aveugles, les enfants arriérés et les enfants difficiles retinrent les préoccupations des congressistes : pour chaque catégorie, un homme ou une femme compétent, — généralement un Suisse allemand et un Suisse romand, — communiquaient leurs expériences et leur manière de s'y prendre. « La tâche commune du pédagogue

et du travailleur social, c'est d'arriver à ce qu'on se passe d'eux. » Il est réjouissant de constater que, partout où un ami de l'enfance travaille avec amour et clairvoyance, les parents et parfois même les enfants viennent d'eux-mêmes demander aide et protection. Il faudrait tout citer pour être complet. Impossible en un court article. Chacun fut ému en entendant une grande amie des sourds, — sourde elle-même, — conter le drame qu'est la surdité pour celui qui en est atteint progressivement, le cachant d'abord jusqu'à ce que ses méprises risquent de le faire passer pour bête : alors, il avoue — est-ce un vice plus que d'avoir la vue basse ? — Et les souffrances croissantes à mesure que la surdité vous laisse en dehors du cercle des conversants. Mettons-nous à la place de ces infortunés et ne manquons pas de chercher à lier conversation avec eux lorsque d'aventure nous nous trouvons en leur compagnie ! A Zurich, c'est dès l'école infantine qu'on va entreprendre de les instruire. Aux sourds, comme aux épileptiques, des quantités de charlatans offrent des remèdes douteux, contre lesquels il s'agit de les mettre en garde. Les épileptiques sont partout nombreux, et, en les soignant et en les traitant judicieusement, on arrive à des résultats certains. Un docteur zuricois a une image frappante pour exprimer la collaboration étroite qui devrait exister entre médecins, pédagogues et travailleurs sociaux : chacun doit étudier l'enfant dans toutes ses réactions, de tous les points de vue possibles ; puis toutes ces observations faites, il s'agit de les confronter de manière à avoir de l'enfant une vue stéréotypique. Alors seulement, le travail gagne en profondeur et en efficacité. La question de la stéréélisation des sujets malades ou dangereux a été abordée plusieurs fois, sans donner des résultats très nets. On sait qu'en Suisse, seul le canton de Vaud l'a inscrite dans sa législation ; mais on la pratique aussi à Zurich, dans certains cas.

Le travail accompli en Valais en faveur des enfants difficiles fut admiré à juste titre. Là, pas ou très peu de placements : le docteur les considère comme une façon commode de solutionner les cas, en quelque sorte, comme la ligne de moindre résistance. Non, on laisse presque toujours l'enfant dans sa famille, où des assistantes sociales vont lui parler, parler à ses parents jusqu'à ce que le conflit prenne fin. C'est une méthode qui demande du temps, des connaissances psychanalytiques, de la patience, mais qui semble porter des fruits excellents : preuve en soit ce jeune garçon, un voleur, un incendiaire, presque un gangster, qui s'amende à tel point que la personne chez laquelle il fut placé pour son travail demande qu'on lui procure encore une fois un garçon aussi parfaitement digne de confiance ! Une maison d'observation se trouve dans le voisinage immédiat de la maison de santé pour adultes, — au Valais, jamais on ne place un enfant malade avec des adultes aliénés ! — les enfants peuvent

y être placés de façon toute temporaire, mais c'est dans la famille et à l'école, avec la collaboration des maîtres, que se poursuit leur rééducation. Un travail de prophylaxie et d'éducation en ce qui concerne les questions pédagogiques se poursuit dans les villes et les villages, par des causeries et des entretiens des assistantes sociales ou des docteurs : « rendre les éducateurs attentifs au rôle essentiel de leur attitude intérieure, les enfants réagissant, inconsciemment, mais sûrement et violemment à la vie intérieure de leurs parents ». Rien d'étonnant à ce que le Service médico-pédagogique du Valais ait conquis la confiance de la population, des autorités et du clergé.

Dans la discussion, une dame belge rappelle l'excellent système pratiqué à Gheel, où, d'après une tradition vieille de plusieurs siècles, l'habitant prend en pension chez lui et des aliénés et des enfants anormaux : il croit que c'est là une action qui lui porte bonheur : on se rend compte combien un aliéné non dangereux est plus heureux dans une famille, dont il partage les travaux et les distractions, qu'enfermé dans un asile ! Une Finlandaise racontait que, dans son pays aussi, — et sans la légende qui est à l'origine de cette coutume à Gheel, — on a pris l'habitude de placer dans des familles, tout autour de l'asile ou d'aliénés ou d'enfants anormaux, toute une série de malades, qui se réadaptent à la vie ordinaire, tout en se trouvant encore sous surveillance médicale.

Il faut se réjouir de la libéralité dont ont fait preuve Etat et particuliers à l'égard de l'enfance malheureuse, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des catégories d'infortunés que nous avons énumérées ; rien n'est trop beau pour ces enfants : presque partout, les asiles sont dans un site admirable ; les fleurs, la lumière et l'art, souvent, y ont une large place ; on a sans doute prévu cette ambiance comme facteur d'amélioration de cette jeunesse, dont tant de conférenciers disent la misère et envisagent les sacrifices consentis en sa faveur comme un acte de réparation, puisque, souvent, ils sont victimes de notre triste état social actuel. Deux établissements d'observation catholiques, l'un pour jeunes filles, l'autre pour jeunes gens (cantons de Zurich et Soleure) mettent au premier rang l'éducation religieuse, tout en utilisant tous les moyens d'observation que la science nous offre. Les jeunes filles choisissent elles-mêmes la sœur qui leur inspire le plus de confiance pour en faire leur confidente : l'exemple des sœurs doit leur montrer qu'il existe une autre appréciation des valeurs que celle qui les a conduites dans le home. L'asile de Wangen (Soleure) accueille déjà les enfants avant l'âge scolaire. Comme tous les autres, il demande la collaboration très étroite des médecins, pédagogues et travailleurs sociaux, pour le bien de l'enfant lui-même et du pays.

C'est dans les lieux où Pestalozzi accueillit ses premiers orphelins que se termine la première partie du cours ; ce n'est pas sans émotion

que les participants entrent dans la maison même où le grand ami des enfants entreprit sa mission. Il y a loin de ses pitoyables essais de culture et d'industrie aux ateliers nombreux et aux cultures admirables d'aujourd'hui. Le directeur met l'accent sur la confiance qu'il s'agit de gagner et qu'on n'obtient qu'en faisant confiance aux jeunes gens : à mesure qu'ils la méritent, ils ont un traitement de plus en plus libéral et avantageux. Une magnifique causerie sur Pestalozzi met en lumière ce qui, malgré ses échecs, et malgré l'insuffisance de ses procédés, l'a élevé si haut dans l'esprit de tous les peuples : il est le premier en date qui admit l'amour rayonnant de la mère pour son enfant, et de l'enfant pour sa mère au cœur même de son œuvre éducative, et jamais on ne pourra dire tout ce que les amis de l'enfant ont trouvé chez lui de force et de lumière.

Les participants du cours ne ménagèrent pas leur admiration aux magnifiques restaurants sans alcool, où il était si naturel que viennent se restaurer ceux qui prennent soin de tant de victimes de l'alcoolisme. Et même le dîner, offert par la ville de Zurich, ne vit couler que d'excellents jus de raisins !

L'organisation du cours a été impeccable ; tout se passait dans l'ordre le plus parfait ; d'aimables jeunes filles se mettaient à votre disposition pour tout service et tous renseignements. Un excellent esprit n'a cessé de régner entre les participants. Chacun donnait ce qu'il avait de meilleur, et puisait lumière et inspiration dans toutes ces randonnées à travers l'aimable campagne zuricoise.

Espérons que beaucoup d'enfants seront plus heureux parce que ce cours a été !

Alice DESCOEUDRES.

Le cours s'est terminé à Genève par la visite de l'Ecole sociale et des institutions internationales.

Pour obtenir les noms des conférenciers et des établissements, demander Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit-Zürich, Verlag Leeman, ou à l'Ecole sociale de Zurich.

NOTES SUR L'ENFANT ET LA MUSIQUE

Citations tirées de l'ouvrage « *Educatons musicales de l'Enfance* » de Maurice Chevais et communiquées par F. M.

Constatations faites après audition de disques :

« Dès la première séance, j'ai remarqué que la classe se divisait en deux groupes : celui des élèves qui écoutent passivement, sans effort ni profit, et celui des enfants pour qui la musique a été vivante et qui savent fort bien l'exprimer. Les ayant questionnés, j'ai eu la surprise d'apprendre que les enfants du deuxième groupe avaient pour la plupart des oreilles « neuves », alors que pour beaucoup d'autres enfants la séance que nous venions de faire s'assimilait simplement à la radio-familiale » (prof. C. Sicard).

Et M. Chevais de conclure à la nécessité urgente de créer chez les écoliers de bonnes habitudes d'attention musicale par une éducation appropriée.

* * *

Dans son chapitre intitulé : « L'imagination musicale », M. Chevais parle du rôle que pourrait jouer l'improvisation dans l'éducation musicale scolaire : improvisation chantée, utilisation et même confection de « pipeaux » de bambou, etc.

...C'est une heureuse pédagogie qui éloigne des vieilles conceptions solfégiques. L'enfant découvre peu à peu, par des travaux personnels, un art vivant, l'art des sons et des rythmes... il prend conscience par la pratique et non par la théorie de tous les faits sonores. Il s'attache à la musique mise à sa portée.

Malheureusement, l'école ne laisse guère de place aux exercices de création. L'enfant chante, — et joue parfois, — des mélodies apprises par cœur... il obéit, il exécute les airs qu'on lui enseigne, et sa voix personnelle est étouffée... Il chante en mesure, il marche au pas, il est en cage.

Les exercices scolaires pourraient, au contraire, exercer l'esprit créateur, prouver à l'enfant que la langue des sons reste à sa disposition, qu'il peut l'utiliser pour s'exprimer, et avec aisance, car elle est souple et complaisante, bien plus souple même que la langue qu'il parle.

...on entendra souvent (*dans le travail musical libre*) des phrases unitonales, parfois banales, s'arrêtant sur les degrés de la gamme les moins propres à servir de repos, ...(*sans*) intérêt rythmique...

Mais, aux premières tentatives, succède une observation attentive des mélodies enseignées par le maître ou entendues... Les essais marquent sans cesse un progrès. La dominante et la tonique deviennent les repos préférés... Et l'on est surpris d'entendre improviser alors des mélodies qui rappellent, par leur agrément et leur simplicité, nos mélodies populaires.

L'enfant arrive à chanter avec spontanéité, et même sans y penser, quand la sensibilité reprend ses droits sur l'intelligence.

L'on ne saurait trop recommander aux maîtres de pratiquer dans leur classe ces exercices libres, qui demandent cependant quelques précautions, notamment afin d'éviter que la leçon ne cesse d'intéresser toute la classe au bénéfice d'une élite. (F. M.)

* * *

Le dernier chapitre est consacré à « l'intelligence musicale ». Là, se pose la question : « Quand commencer l'étude de la notation ? »

... Les avis sont divers. M. Maurice Emmanuel conseillerait d'attendre que l'enfant ait onze ans à douze. Charles L'Hopital repousserait l'étude du graphique en dehors de la scolarité... la tâche première

— et à répartir sur plusieurs années, — consiste à former l'instrument vocal et auditif, et à intéresser pour toujours l'enfant à la musique, par des moyens agréables.

Tout en partageant cette conviction, nous croyons sage de profiter de l'école pour initier aussi la vue aux signes usuels de notation, — sans trop prétendre, — pour que l'enfant soit lancé ainsi dans la voie des études plus complètes.

... Pour que l'enfant se trouve, en musique, dans la même situation que lorsqu'il étudiait l'alphabet, il doit savoir exécuter des phrases musicales, des intervalles, avec une parfaite justesse, en utilisant les dénominations des sons, avec des durées diverses, en mesure... Cette initiation pourra se faire alors avec intelligence, musicalement, toujours en chantant, pour associer le nom au son et au signe... La pratique peut dispenser d'étudier la théorie (*à la rigueur! F. M.*), alors que cette théorie n'est qu'un « savoir vain et mort » (P. Bernard) si elle est étudiée la première ou isolément.

* * *

Quelques lignes empruntées à la conclusion :

A la base des études littéraires et artistiques se place donc une culture des sens intéressés, en même temps qu'une culture du goût et du sensible, puis une activité empirique, de découverte et de création, une pratique de la langue, puis, plus tard, une série d'exercices de grammaire ou de théorie apportant des précisions aidant à raisonner la pratique. Et, à l'arrivée, se place l'analyse esthétique, l'examen des sentiments et des pensées de ceux qui ont écrit, composé, construit, de ceux qui ont produit.

Si l'enseignement musical n'aboutit pas à la pénétration des œuvres, à la compréhension des plus beaux « morceaux choisis », il ne constitue qu'une impasse. Il ne mérite pas le nom d'éducation musicale.

.....

Les buts à atteindre... se situent bien au delà de la scolarité. Qu'il s'agisse du maître ou de ses anciens élèves, devenus des travailleurs, il ne doit pas y avoir trop de toute la vie pour savourer le fruit d'une culture artistique.

* * *

Et cette jolie anecdote :

F..., enfant de dix ans qui sait un peu déchiffrer, et qui joue des morceaux faciles sur le piano, essaie un jour de retrouver « l'air de la *Marseillaise* », qu'il apprend en classe. Il reconstitue les premières phrases, mais dans le grave, ou dans diverses tonalités qui ne lui semblent pas correspondre à celle que le maître a adoptée (ton de Sol). Il cherche encore, et s'aperçoit avec joie, qu'on peut jouer ces phrases en partant de n'importe quel son...

Un an après, son professeur aborde la question de la transposition, indique les clés à utiliser et fournit des exemples. Et l'enfant demande : « C'est de la transposition ? » — Oui. — J'en fais depuis longtemps, tout seul. — Et comment fais-tu ? — Je joue en écoutant. — Sans clés ? — Oui, sans clés. Je n'en ai pas besoin. » Il n'en a pas besoin pour transposer un morceau qu'il sait par cœur, et l'exercice empirique lui semble alors bien plus attrayant que l'exercice cérébral. Il accueille cependant la recette théorique du professeur, mais en souriant. Il a découvert, et il a pu faire ainsi un travail vraiment musical.

INFORMATIONS

Section suisse de la Ligue internationale pour

L'ÉDUCATION NOUVELLE

L'assemblée annuelle de la Section suisse aura lieu les 8 et 9 octobre prochain à Lucerne où se tiendra à la même époque un cours spécial organisé par l'Institut des sciences de l'éducation.

Au programme est prévue une conférence de M. Pierre Bovet : « L'Éducation dans quatre parties du monde » au cours de laquelle M. Bovet présentera à son auditoire les réflexions que lui a inspirées son long périple autour du monde. D'autres conférences renseigneront les participants sur la vie pédagogique et littéraire lucernoise. Elles seront agrémentées d'une visite au Musée d'art et d'histoire.

La situation internationale est sans doute peu propice à l'activité d'un groupement qui tend à faire progresser l'éducation. Quand on considère à quel point les adultes ont besoin de se rééduquer, on en vient à se demander parfois si les éducateurs professionnels ne se font pas beaucoup d'illusions quant à la valeur de leur travail. Mais l'erreur la plus grande dans laquelle ils pourraient tomber aujourd'hui serait de relâcher les efforts qu'ils ont entrepris en vue d'améliorer l'éducation publique. Malgré les menaces d'orage et de catastrophe et malgré le triomphe actuel de la force brutale dans le monde, la conviction demeure dans tous les êtres normaux que ce n'est que par la vie de l'esprit que le monde connaîtra la paix et que ce n'est que par l'éducation qu'une aube nouvelle pourra se lever un jour. Nous invitons donc cordialement tous ceux qui le peuvent à assister à la réunion de Lucerne qui aura encore cet avantage de permettre d'établir des contacts personnels entre éducateurs suisses allemands et romands, ce qui peut être le bénéfice principal d'une assemblée de ce genre. Une telle prise de contact est de toute urgence aujourd'hui pour l'intérêt du pays.

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 4 octobre au Dr Schohaus, directeur du Séminaire à Kreuzlingen.

EXPOSITION « VIE SAINTE ET SOBRE »

La Fédération antialcoolique genevoise organise au Bâtiment électoral, rue du Général Dufour, du vendredi 30 septembre au mardi 11 octobre une exposition qui éclairera la population sur les dangers et les ravages toujours présents de l'alcoolisme. Le but est de montrer aussi les grands progrès réalisés au cours de ces dernières années dans le domaine de l'utilisation rationnelle des fruits ainsi que leur emploi à la fabrication de boissons non fermentées.

Les visiteurs auront du plaisir à voir les différents stands : cidreries sans alcool, lait, Croix-Rouge de jeunesse, auberge de jeunesse, secrétariat de Lausanne, Maîtres abstinents suisses, circulation, alimentation, hygiène, rocaïlle alpestre présentée par le doyen des abstinents genevois, tableaux d'un peintre connu, etc.

Tous les soirs, l'exposition sera ouverte jusqu'à 22 heures et un programme varié de conférences, de cinéma, de comédies, de musique réjouira les plus moroses.

Entre 16 heures et 18 heures, le buffet sans alcool sera animé par un petit orchestre. Le Comité d'honneur est constitué par le Conseil d'Etat *in corpore*... et par le Conseil administratif de la ville de Genève.

LES LIVRES

Correspondance commerciale allemande, par J. Stadler et Ch. Amaudruz. Librairie Payot.

La cinquième édition de la *Correspondance commerciale allemande* comporte un certain nombre de modifications et d'adjonctions :

L'ordre des divers paragraphes qui composaient chaque chapitre a été interverti ; ils se présentent maintenant comme suit : A. Fachausdrücke. B. Musterbriefe. C. Übersetzungen. D. Aufgaben. E. Redewendungen.

Un vocabulaire précède chaque chapitre ; le chapitre VII, qui était trop long, a été divisé en deux. Au chapitre XIII, on a ajouté une nouvelle partie qui traite de « Quelques opérations de Banque ». Un nouveau chapitre intitulé « Correspondance avec les maisons d'expédition » a été introduit. Le nombre des « Redewendungen » toutes tirées du texte même des lettres allemandes a été réduit. Enfin, des exercices de traduction supplémentaires composés à l'intention des élèves des cours commerciaux leur permettront de mieux se préparer aux nouvelles épreuves de correspondance commerciale des examens de fin d'apprentissage.

Erratum. — Dans l'article *Les mouches*, de E. D., « Educateur » du 24 septembre, au lieu de : Chaque battement d'aile s'achève en moins de 1/1000^e de seconde, lire : ... **en moins de 1/100^e de seconde.**

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par M^{me} EUGÈNE BRIDEL

In-4^o cartonné Fr. 3.—

LE PÈRE CELESTE

Catéchisme.

Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie
à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. Fr. 1.25

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de
l'Eglise nationale protestante de Genève. 3^e édition revue,
par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné Fr. 2.—

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1^{re} série, in-8^o cartonné Fr. 2.50

2^e série, in-8^o cartonné. Fr. 2.75

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8^o, cartonné, illustré Fr. 3.—

LE SAUVEUR

Catéchisme.

par HENRI SECRETAN, pasteur.

In-16 cartonné Fr. 1.—

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. Fr. 1.—

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A.

COLLÈGE PIERRE VIRET

LAUSANNE - 3 Chemin des Cèdres

Baccalauréats - - Maturités
Raccordement aux gymnases

Trente élèves - Dix professeurs - Petites classes mobiles.

Dir. : P. Cardinaux. - Tél, 33 599 ou 22 599

On désire confier garçon de 14 ans à **famille d'instituteur** habitant la montagne (1000 m. environ), Suisse romande, et disposée à surveiller études. Ecrire sous chiffre P. 12307 L. à Publicitas, Lausanne.

Pour Bibliothèque Scolaire

Dictionnaire Géographique Suisse, relié luxe, 6 vols, en parfait état.
Connah. Chemin du Mûrier, Chailly s. Lausanne,

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver : 25 octobre 1938 - 22 mars 1939.

Culture féminine générale. — Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires
Ecole de laborantines. Cours pour infirmières-visiteuses (1 novembre-15 décembre)

Pension et cours ménagers, formation de gouvernantes de maison au Foyer de l'école (Villa avec jardin)
Programme (50 cts.) et renseignements, route de Malagnou 3.

Prêts sans caution, rapides, discrets, aux membres du corps enseignant. Rembours. : 12 à 24 mois. Références 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

L'ALLEMAND garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux Il. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

**L'ÉCOLE
LEMANIA**

PREVOIT tous les cas **LAUSANNE** **PRÉPARE**
à tous les examens

*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un
Caran d'Ache*

LES CRAYONS SUISSES DE QUALITÉ

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE GENÈVE

INSTITUÉE PAR LA CONSTITUTION DE 1847

MOLARD, 2



Prêts et crédits hypothécaires

Certificats de dépôt

Livrets d'épargne

Multigraphiez avec le timbre USV!

(Voir annonce dans le présent numéro)